

CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE du 09/06/2023

Conformément à l'article L2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

L'an deux mil vingt-trois et le neuf juin à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal régulièrement convoqué le trente mai deux mil vingt-trois s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SORRE Stéphane, Maire.

La liste des délibérations a été affichée le douze juin deux mil vingt-trois.

Présents : Mmes BERTHE Emmanuelle - CHARLES Charlène - DELALANDE Brigitte - GRIMAL Chantal - MIGNOT Laurence - PLAINE Dina - TABARD Chantal
MM. FERRÉ Patrick - GUILLOUET Noël - JOSSAUME Bruno - LEROUX René - PEYROCHE Patrick - PICHARD Philippe - SORRE Stéphane

Absents : M. GERMAIN Emmanuel, excusé et a donné procuration à M. Stéphane SORRE

Secrétaire de séance : Mme GRIMAL Chantal

Le nombre de conseillers en exercice étant de 15, les conseillers présents forment la majorité.

Numéro d'ordre des délibérations		Résultat du vote
	Approbation du procès-verbal du 22 mai 2023	
2023-028	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité	Approuvée à l'unanimité
2023-029	Elections sénatoriales du 24 septembre 2023 : désignation des délégués du conseil municipal d'Yquelon (titulaires et suppléants)	

Vu, par Nous, Maire d'Yquelon, pour être affiché douze juin deux mil vingt-trois conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le 12 juin 2023
Le Maire,
Stéphane SORRE

